
Points saillants à l'intention des directions générales

Évaluation de l'apprentissage des élèves (EAE) de la 3^e année

Aperçu des EAE

Les EAE sont des outils d'évaluation provinciale en format numérique qui constituent une vérification de début d'année. Ceci permet aux parents ou tuteurs et aux enseignants de connaître les points forts et les points à améliorer de chaque élève dès le début de l'année scolaire. L'EAE de la 3^e année s'appuie sur les résultats d'apprentissage reliés à la littératie et à la numératie qui se trouvent dans les programmes d'études provinciaux de 2^e année actuels en English Language Arts, en français (immersion et francophone) et en mathématiques. Certains ensembles de questions ont été créés à partir de sujets avec lesquels les élèves peuvent être familiers et qui proviennent d'autres matières comme l'éducation artistique, la santé, les sciences et les études sociales.

Objectifs des EAE

Les EAE ont pour objectifs :

- améliorer l'apprentissage chez les élèves (objectif principal);
- améliorer l'enseignement offert aux élèves.

Bien que l'EAE soit un outil utile pour les enseignants, il ne sera pas pris en compte dans le Pilier de responsabilisation.

L'EAE ne vise pas à remplacer, mais plutôt à compléter les observations et l'évaluation que font les enseignants chaque jour en salle de classe. Cette évaluation représente une source de renseignements qu'on doit interpréter, utiliser et communiquer dans le cadre de l'évaluation régulière et continue effectuée par les enseignants en classe.

Structure des EAE

Cette évaluation en littératie et en numératie comprend des questions numériques interactives (notées par Alberta Education) et des tâches de rendement (notées à l'échelle locale) :

- des questions interactives de littératie en format numérique;
- une tâche de rendement en littératie;
- des questions interactives de numératie en format numérique;
- une tâche de rendement en numératie.

Participation aux EAE

Pour cette année scolaire, vous trouverez de l'information détaillée concernant l'EAE de la 3^e année sur [la page Web des EAE](#).

Préparation des élèves en vue des EAE

Les élèves n'ont pas besoin d'étudier en vue de cette évaluation. Toutefois, ils doivent être en mesure d'utiliser un ordinateur ou une technologie similaire. La technologie est essentielle lors de l'administration de l'EAE de la 3^e année puisque les questions numériques interactives nécessitent l'utilisation d'un ordinateur, portable ou non, ou d'une tablette et d'une connexion Internet.

Dates importantes concernant les EAE

La mi-août 2022	Le Tableau de bord des EAE est à la disposition des enseignants pour qu'ils puissent prévisualiser les évaluations, établir leurs listes de classe et imprimer les documents concernant les tâches de rendement.
Au plus tard 24 heures après qu'un enseignant aura soumis les questions numériques aux fins de notation	<ul style="list-style-type: none">• Les enseignants et les directions d'école auront accès aux rapports individuels des élèves et aux rapports de la classe (en format numérique et imprimé) au moyen du Tableau de bord de l'enseignant.• Les directions générales auront accès aux rapports au moyen du Tableau de bord de l'enseignant.• Les parents ou tuteurs auront accès au rapport individuel de leur enfant (y compris une copie imprimée facile à interpréter) par l'entremise de l'école de leur enfant.
Fin octobre 2022	On s'attend à ce que les enseignants communiquent aux parents ou aux tuteurs les résultats des questions numériques et des tâches de rendement.
De la fin octobre à la fin juin 2023	Les enseignants peuvent faire passer à nouveau les composantes de l'EAE.

Ressources à la disposition des élèves, des enseignants et des administrateurs

Les élèves peuvent s'exercer avec des modèles de questions et des questions rendues publiques qui se trouvent sur [l'application des EAE](#).

Plusieurs documents d'appui à l'intention des enseignants et des administrateurs sont diffusés sur [la page Web des EAE](#).

Les élèves exemptés de passer les EAE

Les enseignants peuvent indiquer à Alberta Education les élèves exemptés, en sélectionnant le statut « ne participant pas » qui se trouve dans le Tableau de bord de l'enseignant.

Disponibilité des résultats

Alberta Education fournira des rapports concernant les résultats des élèves au plus tard 24 heures après qu'un enseignant aura soumis les questions numériques aux fins de notation.

Les directions générales pourront avoir accès à des rapports indiquant la répartition des élèves par niveau de rendement :

- au sein de leur autorité scolaire;
- de n'importe quelle école relevant de leur autorité.

Les parents ou tuteurs des élèves des écoles participantes auront accès à un rapport facile à interpréter, par l'intermédiaire des enseignants, en ce qui concerne les questions en format numérique qui seront notées par la province.

Personnes-ressources

Pour les EAE en français, communiquer avec Nicole Lamarre, directrice de l'Évaluation des études en français, Alberta Education, 6th Floor, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street, Edmonton, AB, T5J 5E6 à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca ou par téléphone au 780-422-3535.

Sans frais en Alberta en composant le 310-0000.

Information et ressources

Vous trouverez de l'information détaillée et des ressources concernant l'EAE de la 3^e année sur [la page Web des EAE](#).